



Voyage en autobus

Expédition Aventure

2017-2018

Conditions générales

Inscription :

Les sorties sont réservées en priorité aux membres ayant un abonnement de saison.

Tous les types d'abonnement de saison sont valides pour réserver une sortie.

Vous pouvez vous procurer votre abonnement de saison au service à la clientèle.

Les non-membres sont les bienvenus, si des places sont disponibles, moyennant un léger

Supplément. (5 \$ par jours plus taxe) pour les voyages d'une journée aller-retour.

Réservation : Réserver vos sorties de Ski Expédition Aventure au Service à la clientèle.

Pour des rabais et escomptes plus que profitables les membres ayant un abonnement 7 jours

Tout temps et 5jours – 7soirs , la passe sur mesure ou s'inscrit a une excursion en autobus peuvent se procurer la Carte sélecte SSB.

Modalités des sorties et forfaits :

- *Transport par autocar de luxe.*
- *Coûts variables selon votre abonnement et la destination*
- *Billet de remontées gratuites selon votre type d'abonnement.*

Pour les sorties d'un jour :

- *Aucune annulation 7 jours avant le départ.*
- *Annulation 8 jours avant et plus **\$5,00 frais d'administration.***

Pour les forfaits de 2 jours et plus :

- *Un dépôt est exigé au moment de la réservation et n'est pas remboursable.*
- *Le paiement final est dû 14 jours avant le départ.*
- *Aucune annulation ni remboursement après le paiement final.*
- *Une prime pour les non-membres. Supplément (15 \$ Québec/20 \$ Lac St-Jean pour chacun des voyages plus taxes.)*

Les départs ont lieu dans le stationnement du bas, près du gazebo pour les navettes

advenant un surnombre lors de la journée de préinscription, le premier choix sera déterminé

Sur la participation des membres au cours des 5 dernières années.



Voyage en autobus

Expédition Aventure

2017-2018

L.R.Q. chapitre C-24.2 — CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Boissons alcoolisées

443. Aucun occupant d'un véhicule routier ne peut y consommer des boissons alcoolisées.

Important :

Nous ne sommes pas responsables pour toute perte, vol, dommages à la propriété ou toute blessure corporelle survenant lors d'une sortie ou d'un forfait.

Nous ne sommes pas responsables pour toute situation hors de notre contrôle : problème mécanique avec l'autobus, retard en cas d'intempéries ou encore bris mécanique à la station de glisse visitée.

Les frais reliés au transport par autobus sont fixés sur une négociation globale, pour toute la durée de la saison.

L'abonné qui s'inscrit à une sortie le fait librement et en toute connaissance des frais, conditions, modalités et règlements s'y rattachant.

L'objectif du programme est de vous offrir des sorties diversifiées, amusantes et répondant à vos besoins.

Programme :

Le programme des sorties est disponible sur notre site Internet, cliquez Menu et Excursion en autobus.

Visitez notre site Internet pour les mises à jour et ajouts pertinents.

Expédition aventure c'est la découverte des stations du Québec.